

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/08/2024 - B2024/039683 - 2019 B 03031 - 850 076 563 - 2BCE

2BCE
621 Chemin du Panorama
69300 CALUIRE-ET-CUIRE
850 076 563 RCS Lyon
2019B03031

72419901356

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon
Nouveau Palais de Justice
44, rue de Bonnel
69433 LYON Cedex

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON			
19 JUL. 2024			
SP	CB	CCP	EM

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31/12/2020 // 31/12/2021 // 31/12/2022 // 31/12/2023

Nous vous adressons sous ce pli, dûment certifiés conformes par le représentant légal :

- Bilan, compte de résultat
- Résolution d'affectation du résultat
-
-

Ci-joint, un règlement de 47,09 € par exercice déposé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

$47,09 \times 4 = 188,36 \text{€}$

Nous vous demandons de nous faire parvenir le certificat de dépôt et la facture de cette formalité à l'adresse ci-dessus indiquée.

Observations : J'ai réalisé un virement bancaire de 188,36 € sur le compte CDC du Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon. Vous trouverez ci-joint l'avis de virement. Bien cordialement,

Pour la société

Cachet et signature

T. APROCHIN
Président BEPARTNERS
Présidente de 2BCE

**Avis d'opération de virement**

Compte-rendu de votre ordre n° 478854
enregistré le 16/07/2024 à 08:47

Imprimé le 16/07/2024 à 08:47

Montant	188,36 EUR
Date demandée	16/07/2024
Etat	Exécuté

COMPTE A DEBITER	
Compte	18091 000862932 01 COMPTE COURANT PROFESSIONNEL EUR 2BCE CIC BANQUE PRIVEE LYON - CIC BP LYON
Intitulé	VIR 2BCE LYON B 850 076 563 DC

BENEFICIAIRE A CREDITER	
Compte	Greffe Tribunal Commerce Lyon FR5740031000010000309596S94 CAISSE DES DEPOTS ET BIC : CDCGFRPPXXX
Motif	2BCE LYON B 850 076 563 DC
Référence	2BCE Lyon B 850 076 563 DC

Cet ordre de virement a été traité selon vos conditions tarifaires habituelles.

Les informations incluses dans le présent compte-rendu sont de nature confidentielle et sont à l'usage exclusif du donneur d'ordre.

Toute reproduction partielle ou totale de quelque manière ou procédé que ce soit ne saurait engager la responsabilité de la banque.

